

CARISTE

Conduite en sécurité de chariots élévateurs Formation R489

Objectifs

Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite des chariots.
Obtenir une attestation de contrôle des connaissances, ce qui permettra à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998.

Moyens & Méthodes

- Supports audiovisuels adaptés (vidéo projecteur).
 - Conduite de chariots élévateurs sur différents types de sols (intérieurs et extérieurs) et sur un plan incliné si nécessaire.
 - Alternance entre théorie et pratique (conduite).
- Test final de contrôle des connaissances théoriques et pratiques.

Mise à disposition par l'entreprise d'accueil de :

- Chariots élévateurs adaptés à la formation
- Différentes charges pour stockage dans un palettier,
- Charges à empiler,
- Une remorque ou porteur avec plateau pour chargement latéral,
- Une charge longue ou volumineuse.

Pré-requis

Etre âgé d'au moins 18 ans
Etre reconnu apte médicalement
Lecture de la langue Française

Public

Toute personne ayant une pratique régulière ou non de la conduite d'un chariot.

Durée

Initiale : 1 à 3 jours suivant le niveau et le nombre de catégories
Recyclage : 1 à 2 jours

Lieu

Au sein de l'entreprise, de la collectivité ou en centre.

PROGRAMME

Rôle des instances et obligations dues à la réglementation

- Les différentes instances et organismes de prévention
- Responsabilité civile et pénale
- Statistique des AT/MP
- Conditions de circulation en entreprise et/ou sur la voie publique répondant aux dispositions réglementaires (code de la route, protocole de sécurité, plan de circulation)
- Évaluation des dangers à l'utilisation des Chariots.

Fonctionnement et Maintenance des principaux organes et équipements du chariot pour une utilisation dans des conditions de sécurité optimales

- Principales catégories de chariots et caractéristiques fonctionnelles.
- Utilisations courantes et limites d'utilisation.
- Principaux éléments du chariot, leurs rôles, leurs modalités de fonctionnement et les précautions à prendre.
- Prise en compte des différents paramètres (état du sol, charge, vitesse...) et influence sur la distance de freinage.
- Vérifications et opérations de maintenance.

Mesures de sécurité

- Facteurs d'accidents (vitesse inadaptée, circulation fourche haute, visibilité réduite, masse et centre de gravité de la charge mal identifiés...).
- Dispositifs de protection du conducteur.
- Signification des différents pictogrammes et des panneaux de signalisation routière.
- Risques liés à la mise en œuvre de différents carburants ou des équipements électriques.
- Identification des produits dangereux et risques liés à leur manutention.
- Compréhension d'un plan de circulation ou d'un protocole de sécurité.
- Interdictions relatives au transport ou à l'élévation de personnes.
- Adéquation du chariot aux opérations de manutention et aux déplacements envisagés.
- Opérations de prise et de fin de poste.
- Compte rendu à la hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées.

Pratique de la conduite des chariots (selon les catégories et les besoins)

- Démarrer et arrêter le chariot en sécurité.
- Circuler en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage (y compris avec une charge obstruant la visibilité et sur un plan incliné si nécessaire).
- Effectuer les opérations de maintenance.
- Prendre et déposer une charge au sol.
- Effectuer la mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier.
- Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile.
- Assurer depuis le sol, le chargement ou le déchargement d'un camion ou d'une remorque (latéral, par l'arrière à partir d'un quai si présent sur le site...).
- Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse.

Test théorique

Réglementation - Normalisation et textes de la sécurité sociale - Classification et Technologie - Sécurité.

Test pratique (selon catégories et besoins)

Adéquation - Vérifications de début de poste - Circulation à vide et en charge - Prise et dépose de charge - Gerbage et dégerbage en pile - Stockage et déstockage en palettier - Déchargement de camion - Prise, transport et dépose d'une charge longue et/ou volumineuse - Maintenance de 1^{er} niveau - Fin de poste.

Pour obtenir l'avis favorable à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite, Le candidat doit obtenir une moyenne de 7/10.

Nota : les candidats doivent se munir des E.P.I. (gants, chaussures de sécurité, EPI imposés par l'employeur).